



Agrial a tenu ses 18 assemblées de section dans un format 100% digital totalement inédit

Compte tenu de la situation sanitaire, les 18 assemblées de section d'Agrial ont dû se tenir en visioconférence cette année. Véritable temps fort pour la vie démocratique de la Coopérative, ces assemblées statutaires permettent d'apporter aux agriculteurs-adhérents une information globale sur l'activité d'Agrial, ses résultats, la vie des régions, ainsi que sur les ristournes et autres retours financiers aux adhérents. L'occasion aussi d'élire les comités de section et conseils de région, ainsi que les délégués représentant les agriculteurs-adhérents à l'Assemblée Générale d'Agrial.

Avec la mise en place d'un confinement généralisé sur le territoire français à la mi-mars, les assemblées de section d'Agrial initialement programmées du 16 au 31 mars ont toutes dû être reportées à une date ultérieure.

Les annonces du Premier Ministre du 28 avril relatives aux mesures de déconfinement, l'obligation de tenir l'Assemblée Générale de la Coopérative avant le 30 juin et la volonté de pouvoir verser les ristournes aux adhérents dans les plus brefs délais ont conduit le Conseil d'administration d'Agrial à convoquer les assemblées de section de la Coopérative dans un format digital inédit.

Les 18 assemblées de section se sont ainsi toutes tenues du 2 au 4 juin, en audio ou visioconférence par Teams, permettant ensuite de tenir l'Assemblée Générale de la Coopérative à huis clos fin juin, également en visioconférence, en présence de tous les délégués élus lors des assemblées de section.

« Dans la situation inédite à laquelle nous sommes tous confrontés, la proximité avec nos 12 500 agriculteurs-adhérents reste un pilier à préserver. Animées par les présidents et les directeurs de région d'Agrial, les assemblées de section ont permis de maintenir ce temps d'échange et de partage incontournable dans la vie de la Coopérative, en complément de toutes les informations qui ont pu être transmises par écrit durant le confinement. Si cette formule digitale s'est avérée moins conviviale et chaleureuse que nos traditionnelles réunions physiques, elle aura eu le mérite de rendre les échanges et la tenue de nos assemblées possibles, dans un contexte fortement perturbé, en espérant tous nous retrouver à l'automne pour partager des moments plus conviviaux ! » a souligné Sébastien Chevalier, agriculteur-adhérent à Alexain (53) et président de la commission vie coopérative d'Agrial.

**ANNONCE DES RÉSULTATS ANNUELS 2019 D'AGRIAL ET PERSPECTIVES 2020 :
RENDEZ-VOUS LE 1^{ER} JUILLET A 9H30 EN VISIOCONFÉRENCE**

Cette année, la conférence de presse d'annonce des résultats d'Agrial se tiendra elle aussi dans un format entièrement digital. Pour vous inscrire et obtenir votre lien de connexion, veuillez valider votre inscription par mail à l'adresse c.decorne@agrial.com avant le 26 juin.

À propos d'Agrial

Agrial est une entreprise coopérative agricole et agroalimentaire française qui accompagne au quotidien ses agriculteurs adhérents pour valoriser et commercialiser leurs productions. S'appuyant sur des marques fortes, le Groupe dispose de 150 sites de production implantés dans 12 pays et développe des activités agroalimentaires dans les domaines du lait, des légumes et fruits frais, des boissons et des viandes. Entreprise engagée, Agrial développe une agriculture responsable et performante et propose aux consommateurs une alimentation sûre, saine et savoureuse. Ensemble, les 12 500 agriculteurs adhérents et les 22 000 salariés d'Agrial incarnent les valeurs de l'entreprise : pérennité, proximité, solidarité et audace. En 2018, le Groupe a réalisé 5,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Plus d'infos : www.agrial.com

Contact presse : Clément DECORNE – c.decorne@agrial.com - +33 (0)7 60 98 79 69